



ETRE MAITRE D'APPRENTISSAGE



Prérequis

- Aucun prérequis

Public

- Toute personne ayant des actions d'accompagnement à mener auprès d'apprenti(s)

Dates

24 juin 2026
6 octobre 2026
25 novembre 2026

Durée

1 jour soit 7 heures

Compétences visées

À l'issue de la formation, le maître d'apprentissage sera en capacité de mettre en œuvre un plan d'accompagnement conforme au cadre légal et adapté aux besoins de l'apprenti, favorisant son intégration, son apprentissage et sa montée en compétences.

Objectifs

- **Respecter l'application du cadre juridique du dispositif de l'apprentissage**

À l'issue de la formation, le maître d'apprentissage sera capable de décrire les principales obligations légales et réglementaires liées au contrat d'apprentissage, et de les respecter dans la gestion quotidienne de l'apprenti (ex. respect du temps de travail, sécurité, accompagnement, évaluation).

- **Maîtriser les rôles et les missions respectives du maître d'apprentissage et de l'apprenti**

À l'issue de la formation, le participant sera capable de distinguer clairement les rôles, missions et responsabilités du maître d'apprentissage et de l'apprenti, et de les formaliser dans un plan d'accompagnement.

- **Identifier et utiliser les outils pédagogiques et relationnels adaptés à l'accompagnement de l'apprenti**

À l'issue de la formation, le participant sera capable de sélectionner, concevoir et mobiliser des outils pédagogiques et de communication favorisant la progression et l'autonomie de l'apprenti dans sa singularité.

Programme

LE DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

- Aspects juridiques de l'apprentissage (contrat et statut de l'apprenti, primes et droit à congés payés, obligations de l'apprenti et de l'employeur, missions du maître d'apprentissage...)
- Le livret d'apprentissage (mode d'emploi de cet outil réglementaire d'accompagnement de l'apprenti)

LE MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Aspects Juridiques
- Ses missions
- Domaines de compétences: Accueillir, Accompagner, Coordonner, Transmettre et Evaluer
- Concepts, postures et outils d'accompagnement
- Son rôle de coordinateur de la fonction tutorale



ETRE MAITRE D'APPRENTISSAGE



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENTI DANS SA MATURATION PROFESSIONNELLE

- Identification des savoirs à mobiliser chez l'apprenti
- Outils relationnels et pédagogiques efficaces (technique de relation d'aide, entretien d'explicitation, accompagnement à la réflexivité...)
- Déclinaison de ces outils dans les situations complexes rencontrées (difficulté de positionnement de l'apprenti, posture de l'apprenti inadaptée, difficultés d'auto-évaluation, problématique liée à la maturation professionnelle...)

Formateur

Une cadre de santé, formatrice experte :

- en management des équipes soignantes et en soins relationnels
- sur l'aspect juridique du dispositif de l'apprentissage
- sur l'accompagnement des maîtres d'apprentissage et des apprentis

Modalités de suivi

- Formation en présentielle
- Feuilles d'Emargement

Modalités d'évaluation

Évaluation formative :

- Études de cas et mises en situation d'accompagnement d'apprenti.
- Exercices d'identification des rôles et obligations du maître d'apprentissage.
- Élaboration d'un plan de l'accompagnement personnalisé de l'apprenti en version personnalisée.

Évaluation sommative :

- Questionnaire évaluation des acquis
- Quiz final de validation des connaissances sur le dispositif d'apprentissage.
- Remise d'une attestation de formation mentionnant les acquis

Modalités pédagogiques

Étude de cas, Analyses de pratiques, Apports théoriques (livret stagiaire papier et en format informatique), Mises en situation, Quizz, Méta-plans

Lieu

ADAFORSS
104, rue Rivay
92300 LEVALLOIS

Tarif

590€ par participant (Exonération de TVA)

ACCESSIBILITE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à nous informer dès votre inscription, si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques.

CONTACT

Aurélie VEIGA
aurelie.veiga@adafors.fr
01.80.46.30.61